

DECHETS CHIFFRES-CLES

Déchets produits en France :

345 Millions de tonnes de déchets (2013)

Population :

1er janvier 2016, la France compte 66,6 millions d'habitants, dont 64,5 millions vivent en métropole et 2,1 millions dans les cinq départements d'outre-mer

Collecte des déchets

37,6 Millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés collectés par le service public de gestion des déchets en 2013

Traitement des déchets

47,7 Millions de tonnes de déchets envoyés vers les installations de traitement des déchets ménagers et assimilés de 2012

Production énergétique*

14,2 millions de tonnes de déchets non dangereux et non minéraux ont été incinérés avec récupération d'énergie en 2012

**Selon la réglementation européenne, on ne parle de valorisation énergétique que lorsque la chaleur valorisée par tonne de déchet dépasse un certain seuil. C'est pourquoi, il est fait référence à la production énergétique ou à la récupération d'énergie !*

Enfouissement :

19,5 Millions de tonnes de déchets envoyés dans des installations de stockage en 2012

Valorisation matière :

17,9 Millions de tonnes de matériaux recyclés utilisés 2012, Les filières REP fournissent 6,6 Millions de tonnes de matériaux recyclables

Tri & Recyclage :

390 centres de tri en France accueillant DMA des déchets ménagers et assimilés.
Le taux d'utilisation du verre recyclé est de 55%, celui du papier-carton de 62%

Compostage :

588 centres de compostage en France, 7,2 Millions de tonnes envoyés en compostage pour une production de 2,5 Millions de Compost produit.

Méthanisation :

Répartition du parc français des centres de Méthanisation 2014

Centre ISDND = 25% - Station épuration urbaine = 19% - Déchets managers = 2% - Industries = 18%

Agriculture à la Ferme et centralisée = 36% soit 447 Installations déclarées

Impacts environnementaux :

20 Millions de tonnes d'émissions de CO2 évitées par le recyclage en 2010

Economie locale :

122 100 emplois liés aux activités de gestion des déchets en 2012

Coûts :

16,7 Milliard d'euros de dépenses de gestion des déchets en 2013

LES FILIERES « REP »

Il y a 22 filières de recyclage en France

Filières imposées par une directive européenne

Piles, DEEE ménagers et Pro

Règlement communautaire

Lubrifiant, Emballages ménagers

Les fluides frigorigènes fluorés

Les médicaments

Imposée par une réglementation nationale

Les Pneumatique

Les textiles et dérivés ménagers

Les papiers graphiques ménagers

Les DASRI

Les produits chimiques diffus spécifiques,

Les éléments d'ameublement ménagers et professionnels

Les bouteilles de gaz.

Filière REP basées sur la base d'un accord volontaire

Emballages et films plastiques de l'Agrofourniture

Les produits phytopharmaceutiques non utilisables

Les cartouches d'impression bureautique

Les Mobil-homes.

Soit un total de 6 570 000 tonnes gérées par les Eco-organismes

Hervé MARIE

Mars 2016